

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 51
Membres absents : 27
Procurations : 14

Séance du 14 juin 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 14 du mois de juin, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 08/06/2023
Date de transmission : 20/06/2023
Date de mise en ligne : 21/06/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. STRICH Vincent, M. SIBOLD Clément, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. BAUMLIN Christian, Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. GIEGELMANN Hubert, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. MULLER Jean-Luc (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme MUTH Sandra (procuration à M. ZELLER Thomas), M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. STRICH Vincent), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriannie (pouvoir à M. KASTLER André), Mme SFEIR Lola (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. JUCHS Bernard), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves, M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André (pouvoir à M. SCHICKLIN Julien)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

15^{ème} QUESTION

Mobilités : Projet de vélo-station au Pôle d'échange multimodal de Saint-Louis (DELIBERATION n°2023-097)

Dans le cadre de ses compétences pour l'organisation de la mobilité, Saint-Louis Agglomération envisage l'implantation d'une vélo-station dans un local disponible en gare SNCF de Saint-Louis, ainsi que l'ouverture d'un local de stationnement vélos dans le parking relais, côté ouest de la gare.

La création de cette vélo-station vise un double objectif :

- Proposer une offre de services autour du vélo au niveau du Pôle d'échange multimodal de Saint-Louis ;
- Développer des emplois en insertion.

La vélo-station offrira les services suivants :

- Location de vélos de courte et longue durée ;
- Ateliers de réparation vélo ;
- Gardiennage sécurisé des vélos accessible aux horaires d'ouverture du service ;
- Stationnement de vélos (accès libre avec badge).

Pour mener à bien ce projet, Saint-Louis Agglomération a déposé une candidature pour l'occupation des locaux dans le cadre de l'appel à projets "Place de la Gare" lancé par SNCF Gares et Connexions. Cette candidature a été retenue.

Le local prévu pour accueillir la vélo-station nécessite d'être réaménagé et comprend des travaux incombant au propriétaire des locaux et des travaux d'aménagement pour l'occupant. Dans le but de faciliter la gestion et l'avancement des travaux, SNCF Gares et Connexions propose de déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux qui lui incomberaient à Saint-Louis Agglomération.

A ce titre, SNCF Gares et Connexions, en tant que propriétaire, participera aux frais des travaux à une hauteur maximale de 90 000 € TTC.

Par ailleurs, pour l'occupation des locaux, SNCF Gares et Connexions propose de fixer la redevance d'occupation à la charge de SLA au montant de 15 000€ HT annuels hors charges.

Pour l'équipement du local, sera prévue l'acquisition de racks de stationnement ainsi que de vélos destinés à la location.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses globales prévisionnelles pour les travaux et équipements : 230 000 € HT (part SNCF déduite).

Subventions attendues sous réserve des retours des différents financeurs :

Subventions estimées	Région	CeA	Feder	Total
	57 500,00 €	46 000,00 €	80 500,00 €	184 000 €
	25%	20%	35%	80%

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Juin 2023 : lancement des études et des demandes d'autorisation de travaux

Novembre 2023 : démarrage des travaux

Printemps 2024 : installation du prestataire retenu pour la gestion de la vélo-station et ouverture de la vélo-station

La mise en œuvre de ce projet nécessite ainsi la passation d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour mener à bien les travaux ainsi que d'une convention d'occupation du local de la Gare de Saint-Louis, entre Saint-Louis Agglomération et SNCF Gares et Connexions, dont les conditions figurent en annexes à la présente délibération.

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le projet de réalisation d'une vélo-station au niveau du pôle d'échange multimodal de Saint-Louis et son plan prévisionnel de financement ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux du local de la gare à conclure avec SNCF Gares et Connexions ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention d'occupation du local de la Gare à conclure avec SNCF Gares et Connexions ;
- d'autoriser le Président à solliciter des demandes de subvention auprès des différents financeurs (Fonds Européens, Région Grand-Est, CeA, etc...) ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à lancer les consultations de marchés publics nécessaires à l'aboutissement dudit projet ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

☞ approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDTGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 16 juin 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

